## SUBVENTION SUR LE LAIT

SUSPENSION DE L'ORDRE DU JOUR EN VERTU DE L'ARTICLE 31 DU RÈGLEMENT

A la présentation des bills.

M. STANLEY KNOWLES (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je désire proposer, appuyé par l'honodable député de Mackenzie (M. Nicholson), l'ajournement de la Chambre aux termes de l'article 31 du Règlement afin de discuter une affaire déterminée dont l'urgence et la gravité sollicitent l'attention publique, soit la décision du Gouvernement de supprimer la subvention sur le lait à l'encontre de la volonté clairement exprimée par la Chambre des communes par le vote qui a été enregistré le 27 août dernier et avec les conséquences suivantes que le prix de détail du lait s'est élevé rapidement au point d'augmenter les risques que court le producteur, et que les normes d'alimentation ont fléchi à tel point que l'affaire présente un caractère d'urgence et de gravité qui sollicite l'attention de la Chambre.

M. l'ORATEUR: Je regrette de ne pouvoir accepter la proposition de l'honorable député, que je dois déclarer irrégulière. S'il consulte le Feuilleton de ce jour, l'honorable député constatera qu'hier la Chambre a adopté l'Ordre spécial suivant:

30 janvier—Prise en considération du discours du trône prononcé par Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la session.

L'honorable député sait que la discussion de l'adresse en réponse au discours du trône lui fournira l'occasion d'aborder la question de la subvention sur le lait. Je ne vois donc pas le caractère d'urgence de sa proposition, et je dois déclarer sa motion irrecevable.

## CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU COMMERCE

LE RAPPORT DE LA DÉLÉGATION CANADIENNE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. JOHN BRACKEN (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, le ministre du Commerce aurait-il l'obligeance de me dire s'il déposera le plus tôt possible le rapport de la délégation canadienne à la conférence préparatoire internationale du commerce? Nous dira-t-il aussi quelles instructions avait reçues la délégation canadienne, et quelle attitude elle a prise? Quels seront les représentants du Canada à la prochaine conférence du commerce et quelles instructions leur donnera le Gouvernement?

L'hon. J. A. MacKINNON (ministre du Commerce): Je n'ai reçu le texte de la question de l'honorable député qu'à mon arrivée à la Chambre, et je n'ai pu encore lui signaler qu'il aurait dû s'adresser à mon collègue le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, à qui j'ai d'ailleurs transmis le texte de la question.

## DENRÉES ALIMENTAIRES

LA VENTE DES PRODUITS DU PORC AU ROYAUME-UNI-IMPORTATION DE BEURRE NÉO-ZÉLANDAIS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. MARK C. SENN (Haldimand): Monsieur l'Orateur, je désire demander au ministre de l'Agriculture de déposer, le plus tôt possible, sur le bureau de la Chambre, copie du dernier accord relatif à la vente des produits du porc au Royaume-Uni. Le ministre communiquerait-il également à la Chambre les dispositions arrêtées en vue de l'importation de beurre néo-zélandais, notamment en ce qui concerne les quantités qu'on importera, le prix que coûtera ce beurre une fois rendu au Canada et le prix que devra le payer le consommateur?

Le très hon. J. G. GARDINER (ministre de l'Agriculture): Je déposerai, le plus tôt possible, copie de l'accord relatif au porc. Quant à l'autre question, je puis y répondre en quelques mots. Afin d'assurer la distribution de beurre prévue par le rationnement, nous avons, à la suite de pourparlers entre les gouvernements de Grande-Bretagne, du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, pris des dispositions en vue de l'importation d'une certaine quantité de beurre néozélandais et australien. La quantité ainsi importée nous permettra seulement d'assurer le rationnement actuel jusqu'au 1er mai.

M. SENN: Le ministre peut-il nous dire quel sera le prix?

Le très hon. M. GARDINER: Ce beurre, rendu au port, coûtera de 38c. à 48c. la livre. Le beurre importé directement de Nouvelle-Zélande ou d'Australie coûtera environ 38c. la livre; celui qu'on fera passer par la Grande-Bretagne coûtera environ 48c.

## LES PRODUITS AZOTÉS

LA CORRESPONDANCE CONCERNANT LA WELLAND CHEMICAL WORKS LIMITED ET L'ALBERTA NITROGEN PRODUCTS, CALGARY

A l'appel de l'ordre du jour.

M. P. E. WRIGHT (Melfort): Je désire poser une question au ministre de la Reconstruction. S'il faut en croire la radio, des dignitaires de la Fédération canadienne des agriculteurs auraient critiqué la vente des usines de la Welland Chemical Works Limited et de l'Alberta Nitrogen Products de Calgary. Le